



**Avenant au contrat d'objectifs ADEC 2014 pour
la réalisation d'une action complémentaire**

Rapport n° CP/2014/795

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention complémentaire à l'ADEC pour la réalisation d'une action nouvelle dans le cadre de la Démarche « Innovation pour l'autonomie ».

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la démarche « Innovation pour l'autonomie » initiée par le Conseil Général du Bas-Rhin en 2008, l'ADEC sollicite une subvention complémentaire de fonctionnement pour la mise en œuvre du Guide des solutions. Ce dernier s'intègre dans la démarche globale portée par le Département.

Cette action, pour laquelle un prestataire pourra venir en appui, permettra à l'ADEC de mener à bien le contrat d'objectifs 2014 passé avec le Département.

Mise en œuvre du « Guide des solutions »

Le Guide des solutions est l'une des concrétisations des travaux menés dans le cadre de la démarche « Innovation pour l'autonomie ». Il a pour objectif de mieux informer le public sur les différentes bonnes pratiques et solutions techniques existantes pour améliorer le maintien à domicile des personnes âgées. Cet outil se veut :

- Flexible (recherche par scénarios de vie et par pièce de vie) ;
- Adaptable en fonction des besoins et ressources financières des publics cibles ;
- Ergonomique (avec une navigation intuitive, centré sur les besoins identifiés et adapté aux personnes âgées et en situation de handicap, possibilité d'imprimer les fiches techniques et mise à jour continue) ;
- Un outil de conseil illustrant pour chaque solution, par des préconisations et des points de vigilance, les options et variantes existantes.

Outre la recherche plus classique par pièce de vie, le guide des solutions est principalement centré sur les besoins de l'utilisateur. La recherche s'effectue donc plus naturellement par des scénarios de vie (qui mettent en lumière les handicaps ou l'apparition de déficiences). Ces scénarios sont ensuite divisés en besoins qui apparaissent couramment dans la vie de tous les jours. Des solutions de diverses natures sont ensuite proposées pour répondre à chaque besoin.

Les scénarios de vie identifiés :

- J'ai peur de chuter ;
- J'ai du mal à me déplacer ;
- J'ai du mal à manipuler ;
- J'ai du mal à communiquer (voir, entendre) ;
- J'oublie, j'ai des pertes de mémoire ;
- J'ai besoin de plus de sécurité ;
- Je m'ennuie, je communique peu.

Ce guide existe déjà en version papier. Il s'agit maintenant de créer sa version numérique. L'objectif étant de l'intégrer au Portail Web Silver Economie actuellement en cours de création.

Rôle de l'ADEC

Forte de son expérience dans le domaine des TIC, l'ADEC se propose de mettre en œuvre le Guide des solutions. Cette application sera techniquement indépendante du portail web, mais accessible à partir d'une page dédiée. Cette application sera hébergée sur une plateforme technique à l'extérieur du Conseil Général dans un premier temps.

Il est ainsi proposé d'attribuer à l'ADEC une subvention complémentaire de 30 000 euros pour la réalisation de l'action exposée.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24197	65-6574-90	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences (ADEC), une subvention de 30 000 euros, au titre de ses missions d'accompagnement de la démarche « Innovation pour l'autonomie ».

Par ailleurs, elle autorise son président à signer l'avenant au contrat d'objectifs 2014 conclu entre le Département et l'ADEC.

Strasbourg, le 18/11/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL